



Signataires : Michael Andersen, Yves Nidegger, Daniel Noël, Patrick Lussi, Marc Falquet, Guy Mettan, Lionel Dugerdil, Stéphane Florey, Florian Dugerdil, Virna Conti, Charles Poncet

Date de dépôt : 18 septembre 2023

Proposition de motion

Agir contre le crack avant que Genève ne craque !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le fléau et les ravages de la consommation de stupéfiants ainsi que l’omniprésence et l’ampleur du trafic de drogue et des réseaux criminels dans les rues de Genève ;
- l’exaspération des habitants, des familles, des commerçants, contraints de subir, quotidiennement et depuis trop longtemps, les nuisances des dealers et des toxicomanes sur la voie publique ;
- les messages de banalisation, d’impuissance, de résignation, de laxisme et d’impunité délivrés par les autorités politiques et judiciaires face à l’explosion du trafic et de la consommation de stupéfiants ;
- les messages ambigus envoyés à notre population en matière de drogue, et aux jeunes en particulier, à travers l’idée insidieuse d’une consommation dite « festive » et selon laquelle certaines drogues seraient « douces » et leur consommation anodine et sans danger ;
- l’effet passerelle du cannabis vers les drogues dures ;
- le mythe d’une consommation sans danger dans un espace protégé ;
- l’effet facilitateur d’accès aux drogues illégales par les centres d’injection ;
- l’effet « aimant » des centres d’injection, attirant dealers et toxicomanes étrangers ;

- l'échec de la politique d'accompagnement des toxicomanes avec l'apparition de nouvelles drogues toujours plus nocives ;
- les ravages du crack et ses effets dramatiques sur l'ensemble de la collectivité ;
- les nuisances et les dangers, notamment pour les enfants, d'une consommation de stupéfiants sur la voie publique et aux abords des écoles,

invite le Conseil d'Etat

- à présenter une stratégie de « tolérance zéro » vis-à-vis des trafiquants, des vendeurs de drogues, des réseaux criminels associés, ainsi que de ceux qui détiennent et consomment des stupéfiants sur la voie publique ;
- à déplacer les centres d'injection loin des zones d'habitation ;
- à développer une politique de prévention contre la drogue dépourvue d'ambiguïtés, notamment vis-à-vis des drogues dites « douces ».

EXPOSÉ DES MOTIFS

Installé depuis 2001 dans le quartier de Cornavin, « l'espace d'accueil et d'injections » Quai 9 a bouleversé le quotidien des habitants. La structure entend permettre aux toxicomanes de consommer des stupéfiants à moindre risque plutôt que dans la rue. Le revers de la médaille est que la salle de shoot attire tel un aimant toute une faune peu appréciée des riverains. La publicité médiatique et politique autour de ce lieu cité en exemple fait qu'il attire consommateurs et dealers venant de bien au-delà de nos frontières.

Commerçants et habitants des quartiers avoisinants déplorent la présence de dizaines de dealers au coin des rues et les bagarres entre membres de différents réseaux de distribution ou entre consommateurs. Petits commerces et terrasses de bistros voient leurs toujours plus rares habitués importunés par une faune quémandeuse et malodorante. Le trafic de drogue généralisé contraint même la municipalité à fermer un préau d'école afin d'épargner aux enfants les risques que font peser sur eux les amateurs de stupéfiants.

Si les ravages des drogues dites dures sont aisément constatables de tous, le militantisme des animateurs du Quai 9 interpelle. Témoins d'overdoses, du ballet des ambulances, comme des effets des drogues sur la santé de leurs consommateurs, les responsables de l'association « Première Ligne » militent néanmoins pour la légalisation de toutes les drogues¹.

Il faut dire que les messages relatifs à la drogue sont des plus ambigus avec notamment les projets de « distribution contrôlée » de cannabis en Suisse dont la finalité ne vise qu'à légaliser cette substance. Pourtant, le cannabis, même consommé de manière occasionnelle, crée une accoutumance pouvant pousser ces utilisateurs à prendre des drogues plus fortes à la recherche de sensations ou pour se débarrasser d'effets indésirables.

Le mythe d'une consommation de stupéfiants « maîtrisée » dans un espace protégé a pris fin avec l'arrivée du crack, une drogue redoutable dont l'appellation provient du bruit du craquement produit lorsqu'elle est chauffée. Son prix plus abordable que celui d'autres drogues popularise sa consommation. Le crack ou la « cocaïne du pauvre » génère la plus grande dépendance psychologique parmi toutes les drogues. Ses effets euphoriques se dissipent après 15 minutes seulement et laissent place à une profonde déprime mêlée de comportements agressifs et paranoïaques.

¹ <https://www.tdg.ch/quai-9-reve-de-depenaliser-la-drogue-713953443704>

Il faut relever que le Quai 9, si bienveillant à l'égard des drogues, a interdit la consommation de crack dans ses locaux. Les consommateurs de crack, dans un état second, se retrouvent à errer dans les environs du Quai 9 avec tous les risques que cela fait peser à la population.

L'objectif de la présente proposition de motion est, partant du constat que le Quai 9 attire vendeurs et consommateurs de stupéfiants, de demander son déplacement loin des zones d'habitation, de la population et des écoles fréquentées par des mineurs, par exemple en zone industrielle périphérique. En parallèle, aucune tolérance ne devra avoir lieu à l'égard des détenteurs et consommateurs de stupéfiants sur la voie publique. Ces personnes sont à l'origine d'une dégradation sensible de la qualité de vie des habitants dans les quartiers. Enfin, une politique plus lisible en matière de prévention contre les drogues devra être opérée, notamment en rappelant les dangers liés à la consommation de drogues dites « douces », indépendamment de leur éventuelle légalisation dans un avenir proche ou lointain.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette proposition de motion.